



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE**

**LABANQUE - CENTRE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS -  
SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES AVEC EUGENIE  
DEBAILLEUX**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane organise à Labanque, du 4 février au 2 juillet 2023, les expositions *Femmes Guerrières-Femmes en combat et Faux-semblants*,

Considérant que durant ces exposition, il y a lieu d'organiser des actions culturelles à destination du public,

Considérant que Eugénie DEBAILLEUX réunit toutes les compétences artistiques pour réaliser un atelier céramique à Labanque en direction du public individuel (dès 14 ans) et en lien avec l'exposition *Femmes Guerrières-Femmes en combat*,

Considérant qu'en application de l'article R.2123-1 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de la notification au 14 mai 2023, avec Eugénie DEBAILLEUX domiciliée à Saint-Amand-les-Eaux (59230) au 35 rue Vincent, ayant pour objet l'organisation d'un atelier céramique à Labanque, pour un montant forfaitaire de 1 764,15 euros nets de taxes qui comprend les honoraires de l'intervenante, la conception, la préparation et l'animation des ateliers, le matériel, la cuisson des réalisations, les frais de transport et de restauration,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de la notification au 14 mai 2023, avec Eugénie DEBAILLEUX domiciliée à Saint-Amand-les-Eaux (59230) au 35 rue Vincent, ayant pour objet l'organisation d'un atelier céramique à Labanque, pour un montant forfaitaire de 1 764,15 euros nets de taxes qui comprend les honoraires de l'intervenante, la conception, la préparation et l'animation des ateliers, le matériel, la cuisson des réalisations, les frais de transport et de restauration.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le ..**14 MARS 2023**

Par délégation du Président  
Le Vice-président délégué,



**DAGBERT Julien**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **14 MARS 2023**

Et de la publication le : **14 MARS 2023**

Par délégation du Président  
Le Vice-président délégué,



**DAGBERT Julien**